

218C1262
FR0000044612-OP016-RA01

11 juillet 2018

Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions.

AFONE PARTICIPATIONS

(Euronext Paris)

Le 10 juillet 2018, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de rachat initiée par la société AFONE PARTICIPATIONS visant ses propres actions en vue d'une réduction de capital, au prix de 9,20 € par action, portant sur un maximum de 1 000 000 actions AFONE PARTICIPATIONS, représentant 19,66% du capital de la société (cf. Décision et Information 218C1250 du 10 juillet 2018).

La note d'information relative à cette opération (visa n°18-296 en date du 10 juillet 2018) a été diffusée et les autres informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué diffusé ce jour). Il est par ailleurs rappelé que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie, le 4 juillet 2018, a approuvé la résolution nécessaire à la mise en œuvre de la réduction de capital.

L'offre publique sera ouverte **du 12 juillet au 3 août 2018 inclus**¹.

Euronext Paris fera connaître par un avis les conditions de réalisation de l'offre publique de rachat et son calendrier détaillé.

¹ En application de l'article R. 225-154 du code de commerce.